

PERMIS B
AAC
MOTO
AM
STAGE
PERMIS À 1€/JOUR



LES SABLES D'OLONNE
77 avenue de Bretagne
TALMONT ST HILAIRE
08 avenue des Sables

02 51 95 17 18
06 30 29 17 74
cfsr.autocole@gmail.com

Répertoire (07) 00 50 5 120



PASSERELLE A

Pour les titulaires du permis A2 depuis 2 ans
Désirant conduire une motocyclette d'une puissance supérieure à 35kW

FORMATION PRATIQUE ET THÉORIQUE

Formation 7 heures obligatoires _____ 285,00 €

2 heures de théorie

2 heures de pratique hors circulation

3 heures de circulation (dont une partie en écoute pédagogique)

Tarif spécial Formation 7 heures obligatoires _____ 255,00 €

Pour les anciens élèves ayant passé le permis A2 dans nos établissements

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE



- Casque norme CE
- Gants norme CE
- Blouson épais
- Jean
- Chaussures couvrant les chevilles

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

☐ **1 Photo d'identité** (sans lunette) : plaquette « e-photo » conforme ANTS (avec signature électronique et code chiffré)

☐ **Carte d'identité** recto-verso ou passeport (en cours de validité)

☐ **Justificatif de domicile** (daté de moins de 6 mois)

Si vous êtes hébergé, il est impératif de joindre :

Les 2 documents
doivent être au même
nom et prénom que
ceux du justificatif

☐ La pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur

☐ Une attestation d'hébergement, datée et signée avec la mention « depuis plus de 3 mois »

☐ **Permis de conduire** recto-verso

☐ **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC) (obligatoire de 17 à 25 ans)

JE SUIS UN
JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- Avis d'imposition
- Taxe foncière
- Taxe d'habitation
- Facture eau
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Quittance de loyer
- Attestation titulaire de contrat (eau et électricité)

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

La formation est à régler lors de l'inscription.